



UNE GESTION SAINTE POUR DES PROJETS AMBITIEUX

Maurice Leroy, Ancien Ministre et Président du Conseil départemental, réunit l'Assemblée départementale pour la présentation du compte administratif 2015 et le vote du budget supplémentaire 2016 ; l'occasion de revenir sur la bonne gestion des finances départementales et de présenter les grands projets pour l'avenir du territoire.

La bonne gestion des finances départementales confirmée

Le compte administratif 2015 révèle la pertinence des choix budgétaires du Département. Il illustre les effets positifs de la rigueur budgétaire mise en œuvre par l'Assemblée départementale depuis plusieurs années. En atteste le recul historique des dépenses de personnel : - 0,3 % en 2015.

Pour Maurice Leroy, « les choix courageux réalisés par la majorité départementale garantissent au Département de Loir-et-Cher une situation financière saine qui lui permet de se projeter dans l'avenir ».

Cela, malgré les lourdes contraintes financières qui pèsent sur les comptes de la collectivité, notamment la hausse continue des dépenses de solidarité (RSA, PCH, APA...) non compensées par l'État. Concernant le financement du RSA, le flou persiste. Malgré les promesses, le Gouvernement n'a apporté aucune solution à ce jour.

Être visionnaires pour l'avenir du Loir-et-Cher

Face à une crise qui dure et qui affecte tous les secteurs économiques, le Conseil départemental de Loir-et-Cher fait le choix de la relance et de l'action. **« Je crois profondément à la politique des résultats contre celle des promesses ; à celle du terrain contre celle des salons ; celle de la simplicité contre celles de la paperasse ; celle de la mutualisation contre celle des intérêts particuliers. »** explique Maurice Leroy.

Ainsi, dans la dynamique de sa bonne gestion, le Loir-et-Cher se veut visionnaire et prépare **un projet de mandature qui sera présenté à l'automne**. Véritable prolongement de la démarche Loir&Cher 2020, ce projet est une feuille de route pour l'avenir.

Pour Maurice Leroy, le projet de mandature répondra à des objectifs concrets : « Le combat pour le retour à l'emploi, la lutte contre la fraude, le soutien à nos petites communes et à notre ruralité, les investissements sur l'ensemble du territoire, la modernisation de notre administration sont des enjeux capitaux pour l'avenir des Loir-et-Chériens. »

Socle de ce projet de mandature : le choix de l'investissement voté lors du budget primitif 2016. Le Département consacre 50 millions d'euros d'investissement par an aux grands projets structurants à partir de 2017 : aménagements routiers, déploiement du très haut débit, rénovation et entretien des collèges, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12